



DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE DES FOULONS

Important : la salle des Foulons peut être réservée **uniquement par les associations villebonnaises** (capacité maximum : 50 personnes).

Je soussigné(e) Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Courriel :

Agissant en qualité de :

De l'association :

Sollicite le prêt de la salle municipale dite « Salle des Foulons »

Pour (indiquer le motif) :

A la (aux) date(s) suivante(s) :
(exemple : lundi 1^{er} janvier 2011 de 20h00 à 23h00)

Date(s)	Heure
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à Villebon-sur-Yvette, le Signature :

Une lettre de confirmation vous sera envoyée par les Services Généraux.

**Ce formulaire est à déposer en Mairie de Villebon-sur-Yvette,
à l'attention des Services Généraux.**